

DEPARTEMENT DE L'AIN

ARRONDISSEMENT DE BOURG

CANTON DE MIRIBEL

MAIRIE DE NEYRON

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 16 décembre 2024

OBJET :

**PRESENTATION RAPPORT ANNUEL 2023
SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE
PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
(SPANC)**

20240069

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre, à 19H30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de :

Christine FRANÇOIS, Maire

Étaient présents : BOURGEOIS Rosaria, DELACOURT Marc DUPLAN Véronique, FAURE Sébastien, FAVREAU Julien, FRANCOIS Christine, GARCIA Nathalie, GAROUTTE Agnès, HERVIS Jean-Pierre, JULLIEN Valérie, LARIVE Bruno, NEDIALKOVA Krassi, PAYRE Raphaël, PISTIL Raymond, QUEIREL Elodie, VERDENET Clotilde.

Pouvoirs : BOYET Jérôme donne pouvoir à JULLIEN Valérie, BRIERE Matthieu donne pouvoir à GARCIA Nathalie.

Absents : GIRARD Jean-Yves, GRUFFAT Henri, MARQUIS Gérard, MENUT Brigitte, PERINELLE Patricia.

Secrétaire de Séance : GAROUTTE Agnès

Date de convocation du Conseil : le 9 décembre 2024

Nombre de conseillers : 23

Nombre de présents : 16

Pouvoirs : 2

Monsieur Raphaël PAYRE, conseiller délégué aux réseaux, présente à l'Assemblée, le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement non collectif (SPANC) de l'année 2023.

Conformément à l'article D.2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et en application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Il convient pour la Maire d'inviter le Conseil Municipal à prendre acte de cette présentation.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR ÉTÉ INFORMÉ,

- PREND acte de cette présentation.

Délibération non soumise au vote.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

A NEYRON, le 16 décembre 2024.

La Maire

Christine FRANÇOIS

